

Conseil du Centre

89^e session, novembre 2025

CC 89/4

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil

(27 mai 2025)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») a eu lieu le 27 mai 2025 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption provisoire des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2024.
2. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 89^e session du Conseil du Centre (novembre 2025).

États financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice financier qui s'est achevé le 31 décembre 2024

3. *Le Président* souhaite la bienvenue au Bureau du Conseil. L'ordre du jour est examiné et approuvé. Le Président félicite la Direction et le personnel du Centre pour les résultats positifs rapportés.
4. *Le Président* donne la parole au Directeur du Centre pour ses remarques préliminaires.
5. *Le Directeur* présente brièvement les états financiers du Centre pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2024 en soulignant quelques aspects de la performance financière du Centre.
6. Il commence par souligner que 2024 a été une autre année positive pour le Centre, basée sur la poursuite de la transformation numérique de ses processus opérationnels. Au cours de la période couverte par le rapport, le Centre a continué à reconstituer sa base d'activités de formation en présentiel, tandis que le nombre d'apprenants en ligne a augmenté rapidement. Comme les années précédentes, le Centre a enregistré des recettes nettes. Ce résultat positif a été obtenu grâce à l'engagement fort de l'ensemble du personnel du Centre, qui a interagi de manière intensive avec les collègues du BIT, poursuivant ainsi le travail entamé les années antérieures.
7. En 2024, le Centre a également été en mesure de faire un usage judicieux des contributions volontaires reçues au cours de l'année. Il exprime sa gratitude aux principales

parties prenantes du Centre, en particulier le BIT et le gouvernement italien, pour leur soutien.

8. Le Centre a continué à reconstituer ses réserves financières et a augmenté ses actifs nets au cours de l'année. En examinant les états financiers, en particulier l'état V - état de comparaison du budget et des montants réels, le Centre a réussi à générer un excédent budgétaire de 803 000 euros, ce qui montre sa bonne performance financière en 2024.
9. À cet égard, le Directeur déclare avoir alloué des ressources supplémentaires aux différents fonds institutionnels (le Fonds pour l'amélioration du campus, le Fonds de développement informatique, le Fonds d'innovation et le Fonds de financement des bourses) en plus des montants traditionnels alloués chaque année (ces allocations étant directement subordonnées aux performances globales du Centre). Il signale que le Fonds de financement des bourses a continué de recevoir au total le plus grand nombre de ressources parmi les quatre fonds, ce qui montre l'importance accordée au soutien des mandants tripartites de l'OIT. Le Directeur souligne également que, conformément aux recommandations des commissaires aux comptes et avec le soutien du Bureau du Conseil, les mandats des quatre fonds institutionnels ont été établis, avec la participation active d'ACTRAV et d'ACTEMP, et ont été publiés sous la forme de circulaires internes à la fin de l'année 2024.
10. Il termine en soulignant que vers la fin de l'année 2024, l'agitation dans l'environnement opérationnel du Centre a de nouveau augmenté, en raison de forces extérieures, et qu'il se peut que les risques géopolitiques et financiers potentiels liés au système multilatéral - tels que la forte réduction de l'aide au développement et les changements dans les priorités des donateurs - affectent ses activités à l'avenir.
11. Il souhaite ensuite à nouveau la bienvenue au nouveau Commissaire aux comptes et le remercie pour le professionnalisme dont il a fait preuve dans ses relations avec le personnel du Centre.
12. *Le Président* passe au point de l'ordre du jour concernant les états financiers et le rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2024. Il invite le Trésorier par intérim du Centre à présenter les états financiers.
13. *Le Trésorier par intérim* (M. Adnan Chughtai, Trésorier et contrôleur des finances du BIT) souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à la représentante du Commissaire aux comptes (Mme Bhatia). Il salue l'excellent travail réalisé par la Trésorière du Centre, Mme Christine Boulanger, qui a terminé l'exercice en temps voulu. (NB. Mme Boulanger était en congé de maladie de longue durée au moment de la réunion).
14. Il présente l'activité financière et la position du Centre en 2024. En ce qui concerne le résumé des performances financières, les recettes totales du Centre s'élèvent à 45,87 millions d'euros (en légère baisse par rapport aux 46,1 millions d'euros de 2023) et les dépenses totales à 43,02 millions d'euros (presque inchangées par rapport à 2023), ce qui donne un excédent net IPSAS de 2,85 millions d'euros et un excédent budgétaire de 803 000 euros. Il signale que le Centre a toujours enregistré des excédents au cours des quatre dernières années, ce qui témoigne d'une gestion financière saine et d'une bonne viabilité.
15. En ce qui concerne l'audit et le contrôle interne, il déclare que le nouveau Commissaire aux comptes a émis un avis favorable, mentionnant quelques points à améliorer,

notamment la planification des achats et la gouvernance des fonds, qui sont pris en considération.

16. La déclaration de contrôle interne du Directeur confirme qu'il n'y a aucune faiblesse importante. Il existe plusieurs problèmes de contrôle interne, à la fois nouvellement observés et reportés des années précédentes, qui ont tous été ou seront bientôt résolus dans le cadre d'une activité de gestion normale. En fait, le système de contrôle interne du Centre est considéré comme globalement efficace, aucune faiblesse importante n'ayant été identifiée en 2024. Le Centre reconnaît toutefois la nécessité d'une amélioration continue, en particulier dans le domaine des achats et des services de soutien aux participants.
17. Il conclut en confirmant que le Centre se trouve dans une situation financière solide, avec une gestion budgétaire prudente, des flux de revenus diversifiés et des réserves solides. Bien qu'il existe des risques externes, le Centre est bien préparé pour y faire face.
18. *Le Président* invite la représentante du Commissaire aux comptes à présenter le rapport de ce dernier pour 2024.
19. *La représentante du Commissaire aux comptes* (Mme Ritika Bhatia) présente les résultats de l'audit externe du Centre international de formation (le Centre) de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2024, au nom de M. K. Sanjay Murthy, Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde. Le Contrôleur et vérificateur général de l'Inde a été nommé Commissaire aux comptes du Centre international de formation (le Centre) de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour un mandat de quatre ans, de 2024 à 2027. Son mandat découle de l'article 24 du Règlement financier du Centre, qui stipule que le Commissaire aux comptes de l'OIT est également celui du Centre.
20. Elle explique que les commissaires aux comptes ont examiné les états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2024 et ont constaté qu'ils sont conformes aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et qu'ils présentent la situation financière du Centre. En conséquence, une opinion d'audit sans réserve a été émise.
21. Sur les 18 recommandations en suspens examinées, dix ont été mises en œuvre. Au 31 décembre 2024, huit recommandations étaient en suspens. Dans le présent rapport, quatre recommandations visant à améliorer le fonctionnement et les activités du Centre ont été proposées et acceptées par la direction. Elle les présente brièvement.
22. La procédure d'achat du Centre est guidée par diverses circulaires des services financiers (FINSERV). Il est signalé qu'il n'existe pas de plan ou de calendrier centralisé pour les achats, ce qui empêche une hiérarchisation efficace des ressources. Il est recommandé de mettre en place un manuel des achats sur une base prioritaire et de demander à toutes les unités de préparer un calendrier des achats et de le consolider dans le plan annuel d'achats.
23. La procédure d'achat étant décentralisée, les documents sont conservés indépendamment par chaque unité. Des documents importants, qualifiés de documents informels par le Centre, tels que les devis et les informations de contact des fournisseurs, n'ont pas été associés aux bons de commande. Les commissaires aux comptes signalent que cela compromet une approche systématique de la conservation et de la recherche

d'informations sur les études de marché et la sélection des fournisseurs. Il n'existe actuellement aucun mécanisme de contrôle permettant d'examiner l'ensemble du cycle de vie d'un bon de commande, ce qui complique la réalisation des contrôles de conformité. Il est recommandé que les documents relatifs à tous les achats soient conservés dans le dépôt central.

24. Les commissaires aux comptes recommandent au Centre de veiller à ce que les achats formels ne soient effectués qu'auprès de fournisseurs enregistrés dans le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM), car ils ont constaté que 24 des 35 fournisseurs échantillonnés n'étaient pas enregistrés dans l'UNGM, malgré l'exigence du Centre de ne s'adresser qu'à des fournisseurs enregistrés.
25. Enfin, elle signale que le Centre conserve les fonds excédentaires sur des comptes courants et d'épargne sans opter pour des instruments d'investissement à haut rendement possible. Il est donc recommandé de revoir périodiquement la position de trésorerie et d'investir les fonds excédentaires dans des instruments à rendement plus élevé, tout en respectant les normes de diversification du portefeuille et les plafonds d'investissement stipulés.
26. En conclusion, elle remercie, au nom des commissaires aux comptes, le Directeur général, le secrétariat et le personnel du Centre pour leur soutien et leur coopération tout au long de l'audit.
27. *Le Président* invite ensuite le Bureau du Conseil à faire part de ses observations sur les états financiers et le rapport du Commissaire aux comptes pour 2024.
28. *La Vice-présidente employeuse* salue les réalisations importantes du Centre qui sont reflétées dans le document présenté. Cela est d'autant plus louable que les perspectives mondiales et l'imprévisibilité croissante des contributions volontaires au système multilatéral ne cessent de croître. Commentant les états financiers, elle constate une expansion du rayonnement, les inscriptions ayant augmenté de 6,8 %, une réduction significative des dépenses directes pour la prestation de services, ce qui a permis de dégager un excédent budgétaire et un excédent au titre des normes IPSAS.
29. Elle remercie le Directeur d'avoir pris l'initiative d'aborder la question du mandat du Fonds de financement des bourses et d'avoir associé le directeur d'ACTEMP Turin au processus de rédaction. Il s'agit d'un signe essentiel de la priorité accordée aux mandants tripartites de l'OIT en tant que premiers bénéficiaires du soutien du Centre. Elle s'attend à ce que cela se reflète dans le prochain programme et budget du Centre. On constate une nette amélioration des réponses aux demandes spécifiques du Bureau du Conseil et une augmentation importante des investissements alloués à ce fonds. Le groupe des employeurs constate toutefois l'augmentation des dotations pour tous les fonds et souhaite recevoir des explications sur les critères utilisés pour la distribution des ressources supplémentaires entre les quatre fonds institutionnels. Si les augmentations du Fonds pour l'amélioration du campus et du Fonds de développement informatique ont été bien comprises, la justification de l'allocation des fonds au Fonds d'innovation n'était pas claire. Elle souligne que les investissements institutionnels doivent être étroitement alignés sur l'objectif stratégique de renforcement des capacités des mandants. Reconnaisant en outre que l'OIT encourage une culture de l'innovation par le biais des services du Centre, elle affirme que cet effort devrait être conçu pour améliorer la prestation de services aux mandants tripartites et rester au cœur de la mission et de la vision du Centre.

30. En ce qui concerne les aspects opérationnels, le groupe des employeurs a constaté une réduction des dépenses directes pour la mise en œuvre des activités. Alors que le budget approuvé pour 2024-25 prévoyait un ratio de coûts de 50 pour cent sur la base des tendances historiques, le chiffre réel pour 2024 était plus proche de 41 pour cent. Cela reflète une nette amélioration de l'efficacité. Le ratio contribution/coûts fixes élevé qui en résulte suggère une forte dépendance à l'égard du personnel interne pour la mise en œuvre, des coûts limités pour les services aux participants et une dépendance réduite à l'égard des consultants externes.
31. Enfin, elle souligne que les bonnes performances du Centre donnent l'occasion d'envisager de nouvelles mesures pour soutenir la participation des mandants de l'OIT aux programmes du Centre, en particulier par une politique de tarification bien conçue qui offre des réductions significatives aux mandants pour les cours ouverts, ce qui serait une expression concrète de l'engagement du Centre envers son mandat principal.
32. En conclusion, le groupe des employeurs suggère de commander une révision du modèle de contribution aux coûts fixes (CFC) et des objectifs qui y sont associés. Cela permettrait de déterminer si ce modèle reste bien adapté à la trajectoire future du Centre.
33. Elle termine en remerciant Mme Boulanger, Trésorière du Centre, pour son engagement et son professionnalisme, et lui envoie ses pensées les plus chaleureuses dans cette période importante de sa vie personnelle.
34. *La Vice-présidente travailleuse* commence son intervention en exprimant les meilleurs vœux du groupe des travailleurs à la Trésorière du Centre, qui est actuellement en congé de maladie, et en lui souhaitant un prompt et complet rétablissement.
35. Elle remercie également les commissaires aux comptes pour leur travail rigoureux et pointu avec le Centre.
36. L'année 2024 a été une année financièrement positive, en grande partie grâce à l'engagement fort de l'ensemble du personnel et de la Direction. Le groupe des travailleurs reconnaît plusieurs avancées positives mises en avant dans le document, notamment l'augmentation de 6,8 pour cent des inscriptions à des activités de formation en présentiel et mixtes par rapport à 2023, ainsi qu'une augmentation substantielle de 67 pour cent des inscriptions à des formations en ligne. En outre, la portée totale de la formation est également très élevée en raison de la formation en ligne. Elle réaffirme le souhait du groupe des travailleurs de poursuivre les activités de formation en présentiel, qui constituent un élément d'apprentissage précieux, particulièrement important compte tenu des graves problèmes de connectivité à l'Internet qui sont encore fréquemment observés et de la fracture numérique qui continue d'affecter de nombreux participants, en particulier ceux des pays à faible revenu et des pays en développement.
37. Elle déclare que le groupe des travailleurs est préoccupé par l'augmentation des activités hors formation, qui pourrait conduire à une déviation du mandat du Centre. L'augmentation substantielle de la contribution nette, et donc des revenus élevés, pose la question de la qualité des services de formation, de la dépendance excessive à l'égard des ressources internes et de l'investissement limité dans la facilitation de la participation des mandants tripartites, en particulier des travailleurs. Le groupe des travailleurs a demandé une ventilation claire du nombre de mandants bénéficiant d'activités de formation et hors formation.

38. En ce qui concerne le Fonds de financement des bourses, le groupe des travailleurs a apprécié la publication de la nouvelle circulaire et l'allocation conséquente de fonds aux programmes ACTRAV, ACTEMP et ILSGEN, ce qui démontre une volonté d'aligner la vision du Centre sur la promotion du tripartisme et du dialogue social. L'augmentation des allocations a été notée, mais les critères d'allocation des fonds ne sont pas clairs et doivent être expliqués. Il semble que le Fonds de financement des bourses n'ait pas bénéficié d'une augmentation proportionnelle à celle des autres fonds. Le groupe des travailleurs souhaite que l'expansion du Fonds de financement des bourses permette une participation accrue des mandants, y compris à d'autres activités du programme. Étant donné que la situation internationale aura des conséquences directes et indirectes sur le Centre, il est important de réaffirmer l'engagement à faciliter la participation des mandants dans un esprit d'inclusion, d'équité et de véritable tripartisme.
39. *La Vice-présidente gouvernementale* remercie le Centre pour le document et la présentation des résultats des commissaires aux comptes. Le groupe gouvernemental salue les résultats financiers du Centre, compte tenu notamment de la spécificité de son modèle opérationnel. Elle félicite le personnel du Centre pour son travail acharné qui a abouti à une situation aussi positive. Le groupe gouvernemental souhaite un prompt rétablissement à la Trésorière du Centre.
40. *Le représentant du gouvernement italien (M. Mura)* a salué la qualité du travail du Centre et la valeur ajoutée de son mandat. C'est également ce qu'a déclaré le Président de la République italienne lors de sa récente visite au campus de Turin. Tout en reconnaissant les défis auxquels le Centre est confronté, il est satisfaisant de voir les résultats positifs mentionnés dans le document à l'examen. L'Italie réitère son engagement ferme en faveur du Centre et le félicite pour son succès. Le renforcement récent des relations et de la collaboration avec la ville de Turin et la Région Piémont est également apprécié.
41. *Le Président* donne la parole au *Directeur* pour répondre aux points soulevés par les vice-présidentes employeuse, travailleuse et gouvernementale ainsi que par le gouvernement italien.
42. *Le Directeur* remercie le Bureau du Conseil pour ses commentaires généraux de soutien au Centre et à ses activités pour 2024. Il rappelle que les mandants tripartites de l'OIT restaient la cible principale des activités du Centre. Il fait quelques commentaires concernant certaines remarques spécifiques et explique la raison d'être des dotations supplémentaires accordées aux quatre fonds institutionnels. Il rappelle d'abord que, dans le cadre des prérogatives du Directeur du Centre (voir le règlement financier), il a décidé l'année dernière de doubler l'allocation au Fonds de financement des bourses, afin d'envoyer un message fort d'engagement en faveur du soutien des principaux mandants. À ce moment-là, aucune dotation supplémentaire n'avait été accordée aux trois autres fonds institutionnels. Les dotations supplémentaires pour cette année reflètent toutefois la situation globale réelle du Centre. L'allocation supplémentaire fournie au Fonds pour l'amélioration du campus est liée à l'entretien d'urgence des installations ainsi qu'à d'importants travaux de rénovation nécessaires dans un avenir proche. L'objectif est également d'améliorer la qualité des formations en présentiel et des activités de développement des capacités sur le campus. L'allocation supplémentaire au Fonds de développement informatique est liée à la transformation numérique du Centre et à la nécessité de se concentrer en particulier sur l'automatisation des processus opérationnels et la rationalisation des procédures. En effet, dans un contexte de pénurie de ressources, l'accent mis sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle revêtira une grande importance.

dans les années à venir. Comme pour le Fonds d'innovation, l'allocation supplémentaire est liée à la nécessité d'investir dans l'avenir avec la technologie, plus particulièrement pour développer à l'échelle du Centre des services d'apprentissage et des solutions de connaissance alimentés par l'IA, conformément à l'annonce récente du Directeur général de l'OIT (IGDS 700). À cet égard, il convient de noter que le Centre évolue dans la même direction que toutes les autres entités d'apprentissage du système des Nations Unies. En ce qui concerne le Fonds de financement des bourses, il rappelle que le Fonds continue à recevoir au total la plus grande allocation de tous les Fonds et, comme cela a été le cas ces dernières années, le Directeur peut faire des allocations supplémentaires au Fonds tout au long de l'année. À cet égard et dans l'attente de la situation financière du Centre, il confirme son intention de continuer à apporter ce soutien, en soulignant que le Fonds est désormais sous sa responsabilité directe et que des discussions régulières sont menées avec les gestionnaires des programmes de formation ACTRAV, ACTEMP et ILSGEN afin de fixer des priorités.

43. En ce qui concerne la contribution aux coûts fixes (CFC), il souligne qu'en raison de son modèle opérationnel spécifique, le Centre doit gagner environ 70 % de ses revenus pour couvrir ses coûts. Le ratio de CFC est donc calculé pour atteindre le chiffre d'affaires fixé en début d'année. C'est la raison pour laquelle cette contribution est si essentielle au fonctionnement du Centre. En ce qui concerne l'examen du modèle et des objectifs de CFC mentionné par la porte-parole du groupe des employeurs, il informe le Bureau du Conseil que le Bureau de l'audit interne et du contrôle (IAO) du BIT prévoit de réaliser un audit sur cette question au début de 2026.

44. Il termine en remerciant le Bureau du Conseil pour leur soutien continu, rappelant qu'au cours de ses 60 années d'existence, le Centre a prouvé sa capacité à naviguer dans des circonstances difficiles.

45. *Le Président* appelle à des questions de suivi.

46. *La Vice-présidente travailleuse* soulève de nouveau la question d'allocations supplémentaires comparables aux différents fonds, soulignant en particulier la nécessité d'atteindre les mandants tripartites dans les pays à faible revenu.

47. *Le Directeur* confirme sa volonté d'envisager des allocations supplémentaires ad hoc au Fonds de financement des bourses, sur la base des besoins et des priorités exprimés par les groupes ACTRAV, ACTEMP et ILSGEN.

Le Bureau du Conseil:

- 1) ***adopte les états financiers, et***
- 2) ***prend note du rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2024.***

Remarques finales

48. *Le Président* informe les groupes que la 89^e session du Conseil du Centre aura lieu les 12 et 13 novembre 2025, juste avant la 355^e session du Conseil d'administration du BIT, qui se tiendra à Genève du 17 au 28 novembre 2025. Le Bureau du Conseil est d'accord.

- 49. Le Président** remercie le Bureau du Conseil, les secrétariats des différents groupes et les membres du personnel du BIT et du Centre pour leur participation, et clôt la réunion.

Attendance list
Liste des présences
Lista de presencias

M. Patrick MURA Mme Elena ASSUNTINI	ITALIE
Mme Catherine BOBKO	FRANCE (Vice-présidente gouvernementale)
Mme Jacqueline MUGO (Kenya) M. Amadou SAKO (OIE)	(Vice-présidente employeuse) (Secrétariat du groupe des employeurs)
Mme Toni MOORE (Barbade) M. Alex PRAÇA (CSI)	(Vice-présidente travailleuse) (Secrétariat du groupe des travailleurs)

Organisation internationale du Travail

M. Gilbert F. HOUNGBO	Directeur général
M. André BOGUI	CABINET
Mme Adelle BLACKETT	CABINET
M. Ariel CASTRO	ACTRAV

Commissaire aux comptes - Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde

Mme Ritika BHATIA

Centre international de formation de l'OIT

M. Christophe PERRIN	Directeur
M. Adnan CHUGHTAI	Trésorier par intérim
Mme Nathalie MIRABILE	Procès-verbaliste